EXPOSÉ

DES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

DOCTEUR JEAN BOUILLET

DE

BÉZIERS (*HÉRAULT*)

BÉZIERS
IMPRIMERIE DU COMMERCE — H. AZAIS
5, Rue de la Citadelle, 5

1905



EXPOSÉ

DES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

Docteur Jean BOUILLET

DE

BÉZIERS (Hérault)





BÉZIERS

IMPRIMERIE DU COMMERCE — H. AZAIS

5, Rue de la Citedelle, 5

1905



EXPOSÉ

DES

TITRES & TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

Docteur JEAN BOUILLET

De BÉZIERS (Hérault)

I. — Titres

Bachelier ès-Lettres. — Diplôme accordé par Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique : A Batbie, le 25 Septembre 1873, vu le certificat d'aptitude à ce titre, accordé le 30 Juillet 1872, par les Professeurs de la Faculté des Lettres de Toulouse. Délivré par le Recteur de l'Académie de Toulouse le 1er Novembre 1872. Le diplôme porte le N° 2953.

Bachelier ès-Sciences restreint. — Diplôme accordé par Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes : A Batbie, le 6 Novembre 1873. Vu le Certificat d'aptitude à ce grade, décerné le 25 Avril 1873, par les Professeurs de la Faculté des Sciences de Toulouse. Délivré par M. le Recteur de l'Académie de la même ville, le 24 Novembre 1873. Ce diplôme porte le N° 931.

Docteur en Médecine de la Faculté de Médecine de Paris (Thèse de Doctorat soutenue à Paris, le samedi 20 Avril 1878). — Elle a pour titre : ***Contribution à l'étude des kystes hydatiques simples du foie.***

Le jury devant lequel elle a été soutenue, était ainsi composé :

Président : M. Richet, professeur.

Juges { M. Hardy, professeur.
MM. Fernet, Monod, agrégés,

Elu : *Membre Résidant de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers*, sur le rapport fait à cette compagnie, dans sa séance du 6 février 1881. — Diplôme en date du 6 Février 1881.

Signé, le Secrétaire : G^el^ Azaïs.

A l'envoi de ce diplôme est jointe la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance « d'hier au soir, 5 de ce mois, la Société Archéologique « vous a nommé, à l'unanimité des voix, l'un de ses « membres résidants.

« Cette nomination est un juste hommage qu'elle a « voulu rendre à votre goût pour l'étude, qui est un héri- « tage de votre famille. Elle ne doute pas que vous n'ayez « à cœur de concourir de tous vos moyens, au but de « son Institution, en lui faisant toutes les communica- « tions, qui seront de nature à l'éclairer.

« J'ai l'honneur de vous transmettre votre diplôme, « dont je vous prie de m'accuser réception.

« Je me félicite d'être en cette circonstance, l'inter- « prête de mes confrères, qui seront désormais les vôtres « et je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs « sentiments de Confraternité.

« G^el^ Azaïs, Secrétaire. »

Elu de la sorte : *Membre Résidant de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers (Hérault)*, (le 5 Février 1881). Société fondée elle-même en 1834. — Autorisée en 1835 et reconnue comme Etablissement d'utilité Publique, par Décret du 14 Octobre 1874, le Docteur Bouillet (Jean-Joseph-Germain) a été appelé tour-à-tour à la Vice-Présidence (1893-1894) et à la Présidence

(1895) de cette Compagnie, dont il a présidé effectivement et à plusieurs reprises les Séances Publiques.

Nommé *Associé-Correspondant* dans la Classe des Sciences, le 27 Novembre 1890, par l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse,* le Docteur *Bouillet (Jean)* a reçu son diplôme le 11 Décembre de la même année.

Elu : *Membre Correspondant de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, en date du 27 Janvier 1891, le *Docteur Bouillet (Jean)* a reçu notification de ce Titre par une lettre ainsi conçue de M. le Secrétaire Général :

« Le Secrétaire Général,

« A Monsieur le Docteur Bouillet, Béziers.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que l'Aca-
« démie des Sciences et Lettres de Montpellier, après
« avoir entendu le rapport fait sur vos publications, vous
« a conféré, sur la proposition de la section de Médecine,
« le Titre de *Membre Correspondant.*

« Ce titre dont l'Académie n'est pas prodigue, lui a
« paru la juste récompense des travaux remarquables
« que vous avez publiés sur diverses branches de la
« Science Médicale. Elle a voulu vous montrer l'estime
« particulière qu'elle a pour vos publications et s'as-
« surer votre utile collaboration.

« Ayez la bonté, Monsieur et cher Collègue, de vou-
« loir bien m'accuser réception de cette lettre, qui vous
« tiendra lieu de diplôme, afin que je puisse mettre
« votre réponse, sous les yeux de l'Académie.

« Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les
« plus distingués. Signature et Timbre de la Faculté des
« Sciences et Lettres de Montpellier. »

VIGIÉ.

Nommé : *Memcre Correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, le Docteur *Jean Bouillet* a reçu avis de ce titre qui venait de lui être décerné, par une missive de M. le Secrétaire-Général, s'exprimant en ces termes :

Lyon, le 6 Juin 1891.

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que dans sa dernière « séance (2 Juin) à la suite du rapport présenté par M. « Mollière, l'Académie vous a élu, au premier tour, « *Membre Correspondant dans la Classe des Sciences.* Le « Bureau de notre Compagnie, m'a chargé, à l'occa-« sion de votre nomination, de vous exprimer ses félici-« tations. Je suis heureux, Monsieur et très - honoré « confrère, d'être son interprête et de vous donner l'as-« surance de ma considération distinguée et dévouée. »

Le Secrétaire-Général de la Classe des Scienees.

J. Bonnel.

Le 16 Juin 1891, M. Bouillet (Jean) de Béziers, recevait un magnifique Diplôme de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (de Lyon) ne faisant que confirmer le Titre qui lui avait été octroyé par l'Académie (Classe des Sciences) dans sa séance du 2 Juin 1891.

A la date du 3 Mars 1892, le Docteur *Jean Bouillet, de Béziers*, recevait de M. le *Secrétaire-Général de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, les quelques lignes qui suivent :

Monsieur le Docteur,

« J'ai l'honneur de vous donner avis, à titre officiel « que, dans sa séance du 4 Février 1892, l'*Académie des* « *Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, a pris

« en considération les conclusions favorables à votre
« candidature, du rapport présenté par M. le Docteur
« Lannelongue et vous a élu Membre Correspondant de
« l'Académie. »

Le Secrétaire-Général, Gaston David.

Le Docteur *Jean Bouiliet (de Béziers)* a été élu *Membre Correspondant de l'Académie de Nimes*, par cette dernière, après audition dans sa séance du 20 Avril 1895, du rapport de ses commissaires (Diplôme de la même date, signé de M. le Secrétaire Perpétuel : P. Clauzel et de M. le Président : Gaffon).

II. — Récompenses accordées à l'auteur par diverses Sociétés Savantes

1884. — *Prix Demarquay* (500 fr.). Mémoire couronné par la Société de Chirurgie de Paris et ayant pour titre *Etiologie de l'Erysipèle*. (Montpellier, Camille Coulet, Libr. Edit. Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1884).

1884. — *Mention honorable* accordée à l'auteur, par l'*Académie de Médecine de Belgique*, pour son mémoire intitulé : *Effets de l'Alcoolisme, au point de vue matériel et psychique tant sur l'individu que sur sa descendance*. (Voir le Procès-verbal de la séance du 26 Avril 1884 de l'Académie Royale de Médecine de Belgique).

1885. — *Prix Capuron*. (Récompense de *500 fr.* accordée au *Docteur Bouillet (Jean)* par l'*Académie de Médecine de Paris*, sur le rapport de *M. Guéniot*, lu dans la séance du 3 Février 1885). La question proposée par l'Académie était : *Traumatisme et Grossesse. Leur Influence réciproque.*

1886. — *Prix Gerdy* (1.000 fr.) La *Société de Chirurgie de Paris* a accordé ce prix au *Docteur Jean Bouillet (de*

Béziers), en 1886, pour son mémoire, ayant pour titre ***Etude sur la Gangrène des membres considérée au point de vue de l'Etiologie, de la Pathogénie et du Traitement Chirurgical.***

1888. — ***Prix Capuron*** (1.500 fr.). ***L'Académie de Médecine de Paris*** a daigné couronner, par l'obtention de ce prix en 1888 le Mémoire qui lui était présenté, en réponse à la question suivante qu'elle avait posée elle-même, à savoir :

Etude sur la valeur relative des différents moyens propres à déterminer l'Age de la vie intra-utérine, au moment de la naissance. Applications Médico-légales....

1890. — ***Premier Prix Bouisson*** (6.000 fr.). Etude couronnée par la Faculté de Médecine de Montpellier, lors des Fêtes Universitaires. (Montpellier, Camille Coulet, Libr. Edit. — Paris, Masson, Libr. Edit. 1890).

III. — Travaux Scientifiques

1878. — Le Docteur Bouillet (de Béziers), ancien Externe des hôpitaux de Paris, a soutenu dans cette dernière ville sa Thèse de Doctorat en Médecine, intitulée : ***Contribution à l'Etude des Kystes hydatiques simples du foie.*** (Paris, 20 Août 1878, N° 173).

Le ***Bulletin Général de Thérapeutique médicale et chirurgicale (30 Août 1878)***, en rend compte de la façon suivante :

« Le ***Docteur Jean Bouillet*** décrit le procédé qu'em-
« ploie Le ***Professeur Richet*** dans le traitement des Kystes
« hydatiques, procédé qui tient à la fois de ceux de
« Récamier, Jobert et Boinet.

« Voici ce procédé : C'est d'abord à la pâte de Vienne
« que l'on a recours ; elle est destinée à préparer la voie

« au chlorure de zinc, que M. Richet se plaît à appeler « le *roi des caustiques*. On fait ensuite des applications « successives de ce dernier, de manière à détruire les « tissus couche par couche jusqu'au péritoine. Après s'ê- « tre convaincu de la solidité des adhérences, on enfonce « un trocart gros comme le pouce au centre de l'eschare « et on laisse la canule à demeure jusqu'au lendemain, « en prenant soin toutefois de ne pas vider entièrement « le Kyste. Au bout de deux ou trois jours, on remplace « la canule métallique par une sonde en gomme de « même calibre. Les jours suivants, on élargit l'ouver- « ture au moyen d'une éponge préparée, afin d'introduire « une canule plus grosse. On fait en outre dans le Kyste « des injections avec des substances astringentes ou dé- « sinfectantes (Eau de noyer, solution de Tannin, eau « alcoolisée). *M. Richet* estime qu'il est fort important « de ne diminuer qu'avec une extrême lenteur le calibre « des canules et de ne les supprimer définitivement « qu'après s'être assuré de la mortification sensible des « parois kystiques... » *(Bulletin Général de Thérapeutique médicale et chirurgicale, 1878, page 189).*

1880. — ***Observation de Kyste Hydatique du Biceps, accompagnée de réflexions sur les Kystes hydatiques musculaires en général.*** — Cette observation a été présentée à la Société Clinique de Paris et lue par l'auteur dans sa séance du 8 Janvier 1880. Elle est consignée dans les Bulletins de cette Société. T. IV, page 19 et rapportée dans la France Médicale. 1880, page 49.

1880. — ***Cliniques du Professeur Richet, rédigées par le Docteur Bouillet (Jean) et insérées dans l'Union Médicale. (3e série. T. XXIX et XXX).***

Ces cliniques rédigées avec l'autorisation du maître ont trait à des sujets divers :

Fissure anale (T. XXIX, page 2). — ***Grenouillette*** (T.

XXIX, page 716). — *Hydrocèles compliquées* (T. XXIX, page 176). — *Luxations ischiatiques* (T. XXIX, pages 213, 339). — *Périostite Phlegmoneuse* (T. XXIX, page 965). Cette périostite phlegmoneuse diffuse est survenue dans le cours d'une fièvre avec bronchite vulgairement dite grippe. — *Fibrôme crânien* (T. XXX, page 601).

1883. — ***Précis d'Histoire de Médecine, par J. Bouillet, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, avec une Introduction par A. Laboulbène, Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine de Paris.*** — (Baillière et fils, rue Hautefeuille, 19, près le Boulevard St-Germain, Paris, 1883, un vol. 366, page 9).

Nous reproduisons ci-dessous les lignes consacrées par le regretté *Professeur Laboulbène* à l'Introduction de ce volume :

« Nous acceptons, dit-il, l'offre qui nous a été faite de « présenter au public le « *Précis d'Histoire de la Méde-« cine* de M. le *Docteur Jean Bouillet.*

« Nous considérons, en effet, qu'il y a dans la concep-« tion de ce livre une idée utile, et nous ne pouvons « qu'applaudir à la pensée qui l'a inspiré. La Médecine « n'est pas une science née d'hier; elle a de profondes « racines dans l'histoire des peuples, elle a ses héros et « ses grands hommes, ses apôtres et ses martyrs ; ses « archives sont presque aussi anciennes que l'esprit « humain. Il était intéressant, dans notre siècle travail-« leur et curieux, d'en rechercher les origines, de rétablir « la longue chaîne des traditions, et de présenter le « tableau de l'évolution des doctrines médicales.

« *L'Histoire de la Médecine* est à la fois une œuvre de « gratitude et de justice pour nos ancêtres, et un ensei-« gnement pour nos contemporains, c'est le résumé d'un « glorieux passé, c'est la base indispensable et solide des « travaux de l'avenir.

« *M. Bouillet* a sû réaliser la tâche qu'il s'était imposée.
« D'autres ont pu, avant lui, écrire de gros et savants
« volumes sur le même sujet ; ils ont entassé les textes,
« analysé les commentateurs, mais aussi surchargé trop
« souvent la mémoire du plus patient lecteur sous le
« poids des citations, des noms propres et des dates.

« *M. Bouillet* ne s'est pas contenté de compiler les tra-
« vaux de ses devanciers ; il a voulu présenter un résumé,
« un précis des idées qui ont gouverné la science médi-
« cale depuis son apparition jusqu'à nos jours. Il a fait
« revivre les doctrines, les hommes et les faits ; il a
« principalement insisté sur la période contemporaine,
« si pleine d'activité, si féconde en luttes et en triom-
« phes...

« Dans un style simple, mais attachant, l'auteur s'est
« efforcé de vulgariser des notions qui ne doivent pas
« être réservées seulement pour les savants de profes-
« sion, mais qui sont également indispensables aux mé-
« decins praticiens.

« Bien des points obscurs dans la Pathologie contem-
« poraine peuvent être éclaircis par la lecture de *Galien*
« ou d'*Avicenne*, de *Fernel* ou de *Bœrhâave*. N'est-ce
« pas dans *Hippocrate* qu'un des chercheurs les plus infa-
« tigables de ce temps, *Emile Lettré*, a trouvé la confir-
« mation et l'explication des faits patiemment observés
« par nos contemporains, mais qu'on n'avait pas su rat-
« tacher à leurs sources véritables ? N'est-ce pas dans
« Sanctorius que se montrent les premières indications
« des instruments de précision que met chaque jour en
« œuvre l'ingéniosité de nos physiologistes et dont pro-
« fitent nos plus habiles cliniciens ? Et si on poursuit
« dans cette voie les recherches qui ont toujours été
« fructueuses, on mettra sûrement en lumière de nou-
« veaux perfectionnements.

« *L'Histoire de la Médecine*, après une interruption
« regrettable, a définitivement repris dans l'enseigne-
« ment officiel sa place légitime ; le cours de la Faculté
« de Médecine de Paris, savamment inauguré par
« Daremberg, dignement continué par P. Lorrain et
« J. Parrot, m'est échu en partage, et j'estime fort l'hon-
« neur qui m'a été fait, lorsque j'ai été appelé à recueillir
« l'héritage de ces illustres devanciers.

« C'est une raison de plus pour moi d'apprécier l'uti-
« lité que présente une revue méthodique et synthé-
« tique des conquêtes de la médecine.

« Je nourris l'espoir de réunir un jour l'ensemble des
« leçons que j'ai professées ; mais en attendant qu'il me
« soit donné de réaliser cette pensée, je suis heureux de
« savoir que mes auditeurs pourront trouver, sous une
« forme agréable et instructive, un résumé de ce que je
« considère comme indispensable à toute éducation com-
« plète de la Médecine.

« J'aurais peut être à signaler divers points de détails,
« sur lesquels je ne serais pas absolument d'accord avec
« mon cher confrère de Béziers ; mais je ne veux voir
« dans son œuvre que la sûreté des recherches, la pré-
« cision dans la méthode, le charme du style et la clarté
« des conclusions.

« C'est un livre qui, je l'espère, exercera, à tous égards,
« la plus heureuse influence sur le développement des
« études historiques et sur l'enseignement scientifique
« de la Médecine en France. »

A. Laboulbène.

16 Août 1882.

Le 24 Novembre de la même année le sympathique *Professeur Laboulbène*, dont la correspondance avec son élève, n'a été interrompue que par la cessation seule

de la vie, écrivait encore, à propos de son livre, au *Docteur Bouillet* (de Béziers) :

« Je tiens à vous remercier de votre livre qui m'a été « remis par MM. Baillière, avec une dédicace de votre « main à laquelle j'ai été fort sensible.

« J'ai parcouru avec soin votre ouvrage et le chapitre « de l'*Histoire de Médecine* n'a pas été négligé ; si vous « voulez pour l'avenir lui donner plus de développe- « ments, vous trouverez des renseignements utiles dans « mon article de M. A. Corlieu. (*France médicale*) de 1879 pages 337 et 353).

« Vous savez que j'ai fait cette année une étude abrégée « de Galien pour leçon d'ouverture. Vous recevrez bien- « tôt les numéros de la *Revue scientifique*, où cette « leçon sera publiée dans son entier (Reçue).

« Dans une des prochaines séances de l'*Académie de* « *Médecine*, je présenterai à la Compagnie votre *Précis* « *d'Histoire* et j'en ferai ressortir le mérite.....

« Soyez assuré, cher confrère, de mes meilleurs sen- « timents affectueusement dévoués.

Prof[r]. Laboulbène
181, Bd S[t] Germain.

« Cette dernière lettre est entièrement inédite. »

Dans la séance du 19 Décembre 1882, voici en effet comment s'exprimait le Prof[r] Laboulbène, en déposant sur le Bureau de l'Académie, le livre du *D[r] Bouillet, de Béziers* :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie :

« Au nom de M. le *Docteur Bouillet (de Béziers)*, un « volume in-8° intitulé : *Précis de l'histoire de la médecine.*

« Ce livre répond à une idée utile qui est d'offrir, sous « une forme succincte, un résumé des idées qui ont gou-

« verné la science médicale depuis son origine jusqu'à
« nos jours.

« L'auteur s'est efforcé de vulgariser des notions qui
« ne doivent pas être réservées pour des érudits, car
« elles intéressent en un haut degré les étudiants et les
« praticiens. Il s'est étudié à reproduire dans un style
« simple, mais attachant, le tableau de l'évolution des
« doctrines et des systèmes médicaux ; il a exposé les
« faits importants, il a fait revivre les hommes qui ont
« illustré la *Médecine et Chirurgie*.

« L'ouvrage de M. le Dr *Bouillet* exercera, je l'espère,
« une heureuse influence sur le développement des
« études historiques médicales dans notre pays...» Bulletin de l'Académie de Médecine (2me Série. T. XI-46e Année séance du 19 Décembre 1882. Page 1456 et suiv.).

Enfin, malgré la longueur d'un pareil travail, il me semble utile, pour en finir avec ce qui a été dit touchant mon (*Précis d'Histoire de la Médecine*) de répéter ici quelques-unes des phrases écrites par mon si savant et si cher Ami et compatriote, le Dr Bourguet (Louis) enlevé à la fleur de l'âge par un mal impitoyable, dans son article Bibliographique imprimé dans le *Bull. de la Soc. Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers* (2e Série T. XV 2e Livraison. Pages 386 et suivantes).

« Ce livre a été traduit en langue grecque par M. le
« docteur *Nicolas Parisis*, agrégé de Pathologie Générale
« à l'*Université d'Athènes* (Athènes 1884, in- 8° typogra-
« phie Corinne).

« Nous ne nous proposons pas de résumer chapitre
« par chapitre, l'œuvre de M. Bouillet : nous ne pour-
« rions ainsi offrir qu'une aride et sèche nomenclature,
« en tombant dans le travers qu'a si bien sû éviter l'au-
« teur, grâce aux ressources de son style et à la parfaite

« pondération des développements variables qu'il a don-
« nés aux diverses parties de son travail.

« Nous devons cependant suivre la classification qu'il
« a adoptée et qui divise l'ouvrage en sept livres, con-
« sacrés chacun à une période différente de l'*Histoire*
« *de la Médecine.*

« La première période va de l'origine de la Médecine
« à Hippocrate ; la seconde comprend l'OEuvre d'Hippo-
« crate et de ses successeurs jusqu'à la fondation de
« l'Ecole d'Alexandrie ; la troisième s'étend de la fon-
« dation de l'Ecole d'Alexandrie à la médecine Arabe ;
« la quatrième, de la Médecine Arabe à la Renaissance ;
« la cinquième de la Renaissance au XVII[e] siècle ; la
« sixième, du XVII[e] au XIX[e] siècle ; la septième, enfin,
« est consacrée à l'étude de l'époque contemporaine.

« La médecine, dit M. *Bouillet*, est aussi ancienne que
« le genre humain lui-même ; elle a pour base l'instinct
« de conservation. »

On pourrait aujourd'hui citer à l'appui de cette ancienneté, la découverte des crânes préhistoriques portant des traces de trépanations qui paraissent avoir été pratiquées sur le vivant dans un but thérapeutique.

L'auteur passe en revue la médecine des Babyloniens, des Perses, des Egyptiens, si versés dans l'art des embaumements, et nous donne sur leurs connaissances médicales de curieux détails qui témoignent de sa profonde érudition. Pour la médecine des Hébreux, c'est à la *Bible* et au *Talmud* que sont puisés la plupart des renseignements ; on y trouve de singulières notions sur le diagnostic des lèpres et de la prophylaxie d'un certain nombre de maladies. Chez les *Indiens*, après la période védique, où tout se résume à des hymnes conjuratoires et à des invocations, nous voyons les brahmanes devenir les médecins du pays, et continuer, en l'exagérant encore,

cette tendance des premiers peuples à rapprocher la cure des maladies des pratiques de la religion. Les Chinois font remonter leurs premiers ouvrages médicaux aux premiers rois de leur dynastie et se flattent de posséder un traité d'anatomie, d'ailleurs plein d'erreurs, remontant à 2706 ans avant notre ère! Ils attachent à l'étude du pouls un intérêt exclusif, et arrivent, paraît-il, à de surprenants résultats ; ils auraient eu la première idée de la vaccination comme moyen prophylactique, mais ils inoculaient la variole elle-même, comme on le faisait d'ailleurs chez nous avant la découverte de Jenner.

Chez les Gaulois, nous trouvons encore la médecine aux mains des druides, qui sont aussi prêtres et sacrificateurs.

L'*Etude de la médecine* chez les *Grecs* avant *Hippocrate*, permet à l'auteur de diviser leurs médecins en trois catégories distinctes : les uns, appartenant au clergé sacerdotal, soignent les malades dans les temples d'Esculape, ce sont les Asclépiades, que Houdart considère comme « autant d'anneaux qui lient sans interruption la « médecine des temps héroïques à la médecine des temps « historiques » ; les autres sont les Philosophes qui s'occupent de médecine spéculative ; enfin viennent les directeurs des Gymnases qui sont les véritables praticiens et étudient l'hygiène et la chirurgie.

Dans ce chapitre se place une très intéressante revue anatomique et Pathologique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Peu à peu cependant, la médecine des prêtres tend à disparaître ; la médecine des philosophes et des Gymnastes prend tous les jours plus d'extension, et c'est alors que se fondent les premières écoles, dont l'une, celle de Cos, sera immortalisée, par Hippocrate, celui qu'on a nommé à juste titre le *Père de la Médecine*. Hippocrate naquit à Cos, 460 avant Jésus-Christ, son histoire encore

obscure est mêlée de nombreuses légendes, mais on ne peut nier l'importance de son œuvre. Bien que des altérations, au texte primitif et aussi le zèle de certains de ses innombrables commentateurs aient rendue difficile la tâche de séparer ce qui lui appartient en propre de ce qui lui avait été faussement attribué. Quoi qu'il en soit, c'est dans la collection Hippocratique que l'on trouve les préceptes les plus judicieux sur les devoirs du médecin, celui dont les célèbres ***aphorismes*** commençaient par ces mots : « ***La vie est courte, l'art est long, l'expérience trompeuse, le jugement difficile...*** » a tracé un portrait du médecin qui est un véritable cours de dignité professionnelle, et faisait prononcer à ses disciples un ***serment*** qui est un magnifique résumé de ***déontologie***. Le ***docteur Louis Bourguet*** rapproche ce serment de celui qui s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'***Ecole de Montpellier*** et dont il reproduit textuellement la formule...

Comme successeurs d'Hippocrate, continue-t-il, nous trouvons ***Platon et Aristote***, dont le Livre sur l'***Histoire naturelle*** restera toujours un chef-d'œuvre zoologique.

L'***Ecole d'Alexandrie*** fut fondée par les successeurs d'Alexandre, qui appelèrent en Egypte tout ce que la Grèce renfermait d'hommes éminents. C'est alors que brillèrent de tout leur éclat Hérophile et Erasistrate qui poursuivirent si loin l'Etude de l'Anatomie. « Contredire Hérophile en fait d'Anatomie, disait Fallope au XVII[me] siècle, c'est contredire l'Evangile. » Non contents de disséquer des cadavres humains, on les accusa d'avoir commis sur des prisonniers de véritables vivisections.

Peu à peu, cependant, on s'éloignait des idées d'Hippocrate et de nouvelles doctrines commençaient à apparaître ; l'***Empirisme***, ne s'appuyant que sur l'Observation seule, néglige la cause et l'essence même des maladies ; le ***Méthodisme*** veut faire rentrer tous les Etats Patholo-

giques dans trois classes bien tranchées, suivant qu'ils sont dûs à un excès de *tonus* (irritation), à une diminution de *tonus* (atonie), ou que ces deux états sont inégalement distribués dans les divers organes ; l'*Eclectisme* emprunte à chaque doctrine ce qu'elle pouvait renfermer de meilleur ; Celse fut un des plus célèbres éclectiques. Toutes ces diverses théories conduisaient à l'anarchie ; il était temps qu'un puissant génie vînt rassembler les fragments dispersés de l'édifice scientifique ; c'est à Galien qu'échut la noble tâche de ramener la médecine aux saines théories hippocratiques (131 ans après J.-C.). L'Influence de Galien domina toute la médecine arabe, qui forme un véritable trait d'union entre la médecine ancienne et la médecine moderne. Cependant, après la chûte de l'empire romain, l'*Enseignement de la Médecine* ne disparut pas complètement dans les ténèbres du moyen-âge et les arabistes ne gardèrent pas le monopole de l'art de guérir ; ils eurent à lutter contre l'influence naissante de la célèbre Ecole de Salerne et les deux doctrines existèrent simultanément pendant tout le XII[e] siècle. A la même époque brillait déjà l'*Ecole de Montpellier* qui existait depuis longtemps, lorsque le pape Nicolas IV fonda son Université, en 1289, que la gloire de *Guy de Chauliac* devait bientôt placer bien au-dessus de toutes ses rivales et même de l'Ecole de Paris.

Cependant le temps marche ! Dans toutes les branches de nos connaissances, la curiosité humaine tend à élargir son domaine, tandis que se produit un fécond mouvement d'études vers l'antiquité, des découvertes nouvelles viennent enrichir les diverses sciences. L'Imprimerie voit le jour, comme si on venait de lui infuser un sang nouveau ; l'humanité entière se lève dans ce splendide mouvement qui constitue la ***Renaissance!*** Comme les autres arts, la ***médecine*** profitera de cette rénovation qui

sera d'autant plus complète que les sciences sur lesquelles elle s'appuie vont subir une plus profonde métamorphose. L'*Anatomie*, la *Physiologie* entreront dans leur véritable voie avec les *Fallope*, les *Vésale*, les *Servet* et sur des connaissances plus précises s'établiront, moins empiriques, les nouvelles règles de l'art de guérir, telles que les formulèrent *Fernel*, *Baillou*, *Laurent Joubert* (de Montpellier).

Ici se place une intéressante étude de la rivalité des *médecins*, des *chirurgiens* et des *barbiers* et *M. Bouillet*, nous peint avec une remarquable énergie, la puissante figure d'*Ambroise Paré*, qui parvint à relever la chirurgie de l'injuste discrédit où elle était tombée.

Si après les obscurités du moyen-âge, le retour aux œuvres des anciens avait exercé une salutaire influence sur le développement de la médecine, celle-ci ne pouvait sous peine de reculer, s'éterniser trop longtemps dans cette contemplation rétrospective. C'est au XVII[e] siècle, qu'appartient l'honneur de lui avoir fait franchir une nouvelle étape ; la méthode expérimentale fondée par *Bacon* et fécondée par la logique, telle que la comprend *Descartes*, est le nouveau guide, grâce auquel « le XVII[e] et le XVIII[e] siècles vont accomplir une révolution radicale ou du moins lui fournir ses principaux éléments. » (Boyer).

Cette même époque vit encore de grandes théories opposées ; Hippocrate considérait, dans le corps humain les solides, les liquides, les forces ; cette division permet à M. Bouillet de passer en revue les trois grands systèmes qui furent défendus par des hommes d'un égal mérite, le *solidisme*, l'*humorisme*, le *vitalisme* et l'*animisme*...

Cette partie de l'*Histoire de la Médecine* est sans contredit une des plus intéressantes du livre de M. Bouillet ; il nous est impossible de la résumer, sans en amoindrir

l'intérêt ; aussi nous nous contentons de la signaler tout particulièrement au lecteur, ainsi que les chapitres suivants où se trouve retracé un tableau précis des diverses connaissances, au moment où s'ouvre la période de la *médecine contemporaine*.

Après avoir passé en revue tant de glorieuses époques, dans l'*Histoire de la Médecine*, on pouvait se demander si la *période contemporaine*, saurait se montrer à la hauteur de ses aînées ; le dernier livre de l'ouvrage de M. Bouillet prouve d'une manière péremptoire combien les médecins du XIXme siècle ont été dignes de l'héritage qu'ils avaient reçu et quel génie ils ont déployé pour élargir encore la somme des connaissances humaines en marchant sous la bannière de la méthode expérimentale inductive.

L'*Anatomie* ne se contente pas de compléter les travaux des anciens ; elle s'efforce de pénétrer la structure intime des tissus et une science nouvelle, l'*histologie*, s'appuyant sur la physiologie et lui prêtant à son tour ses lumières, vient surprendre les secrets de la vie dans les éléments cellulaires qui constituent l'organisme, et étudier les modifications intimes que la maladie leur fait subir. La *Physiologie* prend un développement inespéré avec les *Magendie*, les *Flourens*, les *Claude Bernard* ; l'*Embryologie*, qui ne date que de 1827, poursuit, étape par étape, le développement de l'œuf et assure une base certaine à l'étude de la Tératologie. M. *Bouillet* ne se contente pas de passer en revue les savants que la mort nous a déjà ravis ; il énumère avec un rare bonheur de jugement, l'œuvre de tous les médecins actuels que leur mérite a rendus dignes d'appartenir vivants au domaine de l'Histoire. Il nous montre l'état florissant où se trouve l'*étude de la Pathologie*, de la *Thérapeutique*, de l'*Hygiène* et de l'*Obstétrique* ; il nous trace un

tableau fidèle de la *Chirurgie contemporaine* renouvelée par la découverte de l'*Anesthésie chirurgicale*, par le perfectionnement des moyens de diagnostic et de Thérapeutique opératoire et enfin par l'Introduction des nouveaux modes de pansement qui faisait déjà prévoir, au moment où le livre a été écrit, tout ce que l'antisepsie chirurgicale ou médicale réservait de ressources à l'art de guérir.

Tel est en résumé, l'ouvrage du *Docteur Bouillet.* Nous sommes persuadés que sa lecture captivera tous ceux qui l'entreprendront, car la médecine a toujours tenu et tient encore une large place dans le cercle des connaissances humaines.

De tout temps on a dit beaucoup de mal des médecins et l'on s'est montré sévère pour leurs travers. Nous avons tous applaudi aux vigoureux coups d'étrivière de Molière, et hier encore, dans son dernier volume, Gyp nous traçait de certains médecins des portraits en quelques coups de plume... dont quelques-uns ressemblaient fort à des coups de cravache. Et cependant, aussitôt que la maladie l'étreint, que la douleur le tenaille, que la mort le menace, l'homme se rapproche du médecin, car, malgré tout, on peut encore dire de lui : « Il guérit quelquefois, soulage souvent, console toujours. »

Signé : Louis Bourguet.

(Voir *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers, 2me série, T. XV. Page 386 et suiv.).* A la suite de cette savante analyse de mon *Précis d'Histoire de la Médecine* dûe à la plume d'un très regretté confrère et ami, le *Docteur Bourguet (de Béziers),* je dois renouveler la mention qui a été faite par ce dernier, au sujet de la traduction grecque de ce volume.

Cette traduction grecque date de 1884 et est dûe au *Docteur Parissis (d'Athènes)*. Elle a été éditée dans cette même ville (Typographie de Corinne). Ci-dessous l'avant-propos :

« C'est avec une légitime satisfaction que nous avons « vu notre *Précis d'Histoire de la Médecine*, traduit en « langue grecque, et nous tenons à féliciter ici publi- « quement M. le Docteur N. P. *Parissis*, qui a bien « voulu devenir ainsi notre auxiliaire dans l'œuvre de « vulgarisation scientifique que nous avons entreprise...

« Peu versé nous-même dans la connaissance des « idiômes étrangers, il ne nous avait été permis de ren- « dre ce *Précis historique* accessible qu'à un nombre « limité de médecins ; aussi encourageons-nous de « toutes nos forces ceux qui s'étudient à en répandre « l'usage, en le traduisant dans leur propre langue. »

« Le bon accueil qu'à déjà reçu notre livre de la part « du public médical Français, nous autorise à croire « que notre cher confrère n'aura point travaillé en vain « et que ses compatriotes apprécieront à bon droit les « difficultés inhérentes à l'interprétation nette et précise « d'une histoire écrite en langue étrangère. »

« Nous serons, en ce qui nous concerne, bien récom- « pensés de tous nos labeurs, si notre ouvrage peut « obtenir quelques succès dans le pays même que l'on « s'accorde à envisager de nos jours comme le berceau « de la médecine et dont les annales décèlent de bonne « heure des traces non équivoques d'une civilisation « avancée ! »

Docteur. J. Bouillet.

Béziers, le 19 Mai 1884.

Etiologie de l'Erysipèle. — Cette brochure de 90 pages

est extraite du *Montpellier Médical* (1884). Elle avait été présentée par l'auteur à la *Société de Chirurgie* pour le concours du prix *Demarquay* et avait été couronnée par cette dernière cette année même.

L'Etude sur l'*Etiologie de l'Erysipèle* a pour épigraphe: Remonter aux causes du mal, quel qu'il soit, c'est se mettre sur la voie où l'on peut rencontrer le remède. Elle est précédée d'un avant-propos que nous reproduisons ci-après :

« Si l'on s'est efforcé dans tous les temps de rechercher les conditions diverses, les circonstances particulières sous l'influence desquelles pouvait naître l'érysipèle, il n'en est pas moins vrai de dire que cette question de genèse si importante, puisque d'elle seule dépend le choix des moyens prophylactiques à employer fructueusement contre la maladie, s'est enrichie de nos jours de données capitales et fécondes en résultats. Grâce à elles, l'*Etiologie* de l'affection érysipélateuse se présente sous un aspect nouveau, et ces notions pathogéniques ont merveilleusement éclairé l'étude des préservatifs à mettre en usage dans les services hospitaliers, où, plus que partout ailleurs, se trouvent réunies les sources infectieuses susceptibles de donner naissance à l'*Erysipèle*, en même temps qu'elles ont mis en évidence les connexions intimes qui le relient à d'autres affections, telles que la fièvre puerpérale, la diphterie, l'infection purulente, etc. »

Vient ensuite un *Aperçu historique*, où les causes assignées à l'Erysipèle, dans les ouvrages anciens, révèlent les tendances dogmatiques de l'époque où vécurent leurs auteurs. Cet *Aperçu historique* se poursuit de la sorte à travers les siècles pour arriver jusqu'à nos jours où il se termine par ces quelques mots : « Nous men-

tionnerons, chemin faisant, dans le cours de ce Mémoire, les écrits aussi nombreux qu'intéressants dont notre siècle peut à juste titre se glorifier. »

Dans cet opuscule les causes de l'Erysipèle sont divisées en prédisposantes et occasionnelles.

Les causes prédisposantes comprennent elles-mêmes une longue série de chapitres, ainsi intitulées :

Chapitre I. — Lésions traumatiques.

Chapitre II. — Du sexe.

Chapitre III. — De l'âge.

Chapitre IV. — Héridité, Professions, Erysipèles antérieurs, Etats Pathologiques divers, Constitution, Tempérament.

Chapitre V. — Influences atmosphériques, Saisons, Constitutions médicales.

Chapitre VI. — De l'Infection : 1° Rôle de l'Infection dans l'Etiologie de l'Erysipèle. 2° De l'Erysipèle dans ses rapports avec la fièvre puerpérale, la dyssenterie, la Diphtérie, la Pourriture d'Hôpital, etc.

Chapitre VII. — De la Contagion : 1° La doctrine de la contagion à l'Etranger. 2° La doctrine de la contagion en France. 3° L'Erysipèle est-il réellement contagieux ?

Les causes occasionnelles ne sont pas faciles à distinguer ; l'auteur du Mémoire ne les mentionne du reste que dans le but d'être complet. La plupart d'entr'elles d'ailleurs donnent plutôt naissance à un érythème qu'à un érysipèle proprement dit. Un ***Index Bibliographique***, se terminant à l'époque même où a paru cette étude, indique la fin de cette ***Bibliographie***.

« Tous les points importants de l'***Etiologie*** et de « l'***Erysipèle*** (1), dit le Docteur Marchand dans son rap-

(1) Bull. et Mém. de la Société de Chirurgie de Paris. Tome X. Numéro 1.

« port sur les mémoires présentés pour le concours du « prix Demarquay, sont abordés ici. Tous les chapitres « que je vous ai signalés sont appuyés sur un très grand « nombre de documents bien choisis et cités à-propos. « Je me rallie donc à l'opinion du travail fait par MM. « *Verneuil* et *Le Fort*, que le bon choix et l'abondance « des sources impriment à tout le mémoire un cachet « d'érudition de bon aloi.

« Il est de plus aussi simplement et sagement écrit « que clairement conçu, et nous savons tous que ce « n'est point là un mince mérite. »

Effets de l'alcoolisme, au point de vue matériel et psychique tant sur l'individu que sur sa descendance, 1884. — Ce mémoire, resté inédit, a été présenté à l'Académie de médecine de Belgique, en réponse à la question mise au concours par cette Compagnie savante. Il valut à l'auteur une mention honorable.

(Voir le procès-verbal de la séance du 26 Avril 1884, de l'*Académie Royale de Médecine de Belgique).*

Traumatisme et Grossesse ; leur influence réciproque. — Tel est le titre d'un travail présenté au *Concours du Prix Capuron en 1884.*

Il fut honoré par l'*Académie de Médecine de Paris* d'une récompense de 500 fr. sur le rapport et d'après la proposition de M. Guéniot, lu dans la séance du 3 Février 1885.

Le mémoire en question débute par un *Avant-propos* et un *Historique* du sujet dont il s'agit.

Il se divise ensuite en deux parties distinctes : La première comprend l'*Influence de la Grossesse sur les Traumatismes* et l'auteur lui reconnaît cinq subdivisions qu'il range en un nombre égal de Chapitres.

1° Modifications subies par l'organisme maternel pendant la grossesse.

2° De la valeur qu'il convient d'accorder à la grossesse comme cause des divers troubles susceptibles de modifier l'évolution du processus traumatique.

3° Tendance inflammatoire et pyogénique pendant la grossesse et l'état puerpéral.

4° Consolidation des fractures pendant la grossesse.

5° Diverses complications des plaies.

La seconde partie est destinée à l'examen de l'Influence des Traumatismes sur la grossesse ; elle comprend également cinq Chapitres :

1° De la valeur qu'il convient d'accorder aux Traumatismes, comme causes des accidents susceptibles de modifier la marche de la Grossesse.

2° Traumatismes accidentels ; leur influence sur la marche du gravidisme.

3° Traumatismes chirurgicaux ; leur influence sur la grossesse.

4° Des enseignements que fournissent les observations relatives aux Traumatismes survenus pendant la grossesse.

5° Indications et contre-indications opératoires durant cette période de la vie féminine.

A la question mise au concours par l'*Académie de Médecine de Paris* (*Prix Capuron, 1884*) l'auteur a cru devoir répondre par un travail composé de deux parties essentielles : l'une doctrinale et textuelle, l'autre composée d'observations diverses. Que serait en effet une dissertation médicale quelconque où les exemples feraient défaut à l'appui des théories que l'on préconise, sinon une discussion vaine et stérile, ne reposant sur aucun fondement sérieux ? « Ars tota in observando. »

A la partie doctrinale, ont été rattachées, comme de juste, toutes les considérations relatives à l'*Influence réciproque du Traumatisme et de la grossesse* ; elles ont

été examinées une à une et, après avoir signalé l'opinion des auteurs qui le précédèrent, celui à qui a été dévolue la composition de ce travail, expose son appréciation propre et ses vues personnelles.

La seconde partie n'a pas été plus négligée que la première et les Trois cents deux observations qu'elle renferme, comprennent dans leur ensemble Trois cents trente-deux cas, si on en ajoute quelques-uns mentionnés dans le Texte. Or, M. Massot, à qui nous devons une des plus importantes monographies sur ce sujet, ne relate en tout que 214 faits compris dans 186 observations, ou disséminés sur divers points de son travail. Il est vrai que depuis cette époque, l'intéressante discussion qui eût lieu à la Société de Chirurgie est encore venue accroître ce contingent et depuis 1884 la science s'enrichit chaque jour de quelque nouveau cas, relatif au recueil qui nous intéresse.

Il n'en reste pas moins établi qne nous avons réuni en outre d'autres observations tirées des *Journaux Périodiques Français et étrangers*, ainsi que de différentes publications d'*Obstétrique ou de Chirurgie.* Quelques-unes enfin émanaient de notre Pratique personnelle.

Nous n'insisterons pas davantage, à propos de ce manuscrit, auquel nous réserverons les honneurs d'une impression un peu tardive, si les circonstances se prêtent à ce que nous puissions un jour le mettre au courant de la science actuelle, en tenant bon compte des avis qu'a bien voulu nous suggérer à ce propos, notre maître en pareille matière, M. *Guéniot.*

Une Etude sur la Gangrène des membres, considérée au point de vue de l'Etiologie, de la Pathogénie et du Traitement chirurgical parut en 1886, comme le second Mémoire du *Docteur Bouillet (de Béziers),* couronné par la

Société de Chirurgie de Paris. Si l'auteur avait tenu d'abord à concourir pour le prix *Demarquay* et s'il était sorti victorieux de la lutte dans son travail sur l'*Etiologie de l'Erysipèle* il n'hésita point à affronter une seconde fois en 1886, la lice de la même Société savante et conquit le prix *Gerdy*, ayant à peu près épuisé de la sorte, les récompenses décernées par ce corps savant *(1000 fr.)*. L'année 1886 lui apporta également un autre triomphe et celui-ci venait de plus haut, puisqu'il émanait de l'*Académie de Médecine de Paris*, dont un premier concours lui avait fait effleurer seulement le Titre de *Lauréat*. (En 1884 son travail intitulé *Traumatisme et grossesse ; leur influence réciproque* avait été honoré d'une récompense de 500 fr. par cette savante Compagnie ; mais, d'après une décision récente n'ont droit au titre de *Lauréats* que ceux qui ont remporté un prix. Or, dans son *Etude sur la valeur relative des différents moyens propres à déterminer l'âge de la vie, intrà-utérine au moment de la naissance suivie de ses Applications médico légales ;* c'était bien le prix *Capuron* dans son intégrité (1500 fr.) qui était décerné cette fois au concurrent du *Prix Capuron*, transformé en *Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris*. (Montpellier, Camille Coulet, Libr. Edit. Paris, Lecrosnier et Babé, Libr. Edit. 1888).

Puisqu'il ne nous est pas possible, vue sa longueur et pour le faire mieux connaître, de retracer ici en entier l'Œuvre couronnée par l'Académie de Médecine, bornons-nous au moins à en reproduire les conclusions :

« Des considérations auxquelles nous nous sommes
« livré dans le cours de ce travail, à l'effet d'établir la
« valeur relative des différents moyens propres à déterminer l'âge de la vie intrà-utérine, au moment de la
« naissance et d'exposer ensuite les applications médico-
« légales inhérentes à cette étude, nous nous croyons

« en droit de tirer équitablement les déductions qui
« vont suivre. »

« I. — Il s'en faut bien d'abord que les preuves sur les-
« quelles se basent les hommes de l'art pour déterminer
« l'âge de la vie intra-utérine, au moment de la naissance,
« puissent être envisagées comme absolues et décisives :
« le degré de développement du fœtus se montre en
« effet tout aussi variable à tel ou tel âge dans le sein
« maternel que ce que le sont plus tard l'époque de la
« dentition chez l'enfant et l'apparition des premiers
« signes de la puberté. Puisqu'on ne sait, dans l'état
« actuel de la science, ériger à la hauteur d'un signe
« certain, aucun des caractères anatomiques invoqués
« dans ce but, il est indispensable de grouper en un vaste
« faisceau tous ces éléments, afin d'obtenir au moins, à
« défaut de criterium exact, des probabilités très grandes
« qui puissent servir de base à une appréciation judi-
« cieuse.

« II. — La question, telle qu'elle a été posée par l'Acadé-
« mie de Médecine, se prête, suivant nous, à deux grandes
« divisions ; une première partie comprend l'étude des
« différents caractères qui permettent de déterminer
« l'âge du fœtus ; la seconde a été consacrée aux appli-
« cations médico-légales.

« III. — C'est dans la conformation du fœtus et dans les
« développements successifs de ses organes externes
« et internes, c'est aussi dans l'exécution plus ou moins
« parfaite de ses actes fonctionnels, s'il est expulsé vivant
« et à une époque avancée de la grossesse, que l'on pui-
« sera les renseignements nécessaires à la fixation de
« l'âge. Or, les différents appareils de l'organisme parti-
« cipant à la fois à l'évolution progressive du nouvel être,
« il est utile d'examiner successivement la plupart d'en-

« tr'eux, pour se mettre à même de déterminer la part
« qui revient à chacun dans le travail formateur.

« IV. — La première partie renferme en conséquence
« onze chapitres où sont tour-à-tour passés en revue,
« pour y être étudiés avec tous les détails qu'ils com-
« portent :

« A. les premiers développements de l'embryon et les
« annexes du fœtus ; B. le poids et les dimensions du
« nouvel être aux différentes époques de la vie intra-uté-
« rine ; C. la hauteur d'insertion du cordon ombilical
« aux divers mois de la grossesse ; D. le mode de for-
« mation du système nerveux et des organes des sens ;
« E. le mode de formation des systèmes osseux, muscu-
« laire et tégumentaire ; F. le degré de développement
« de la colonne vertébrale, de la tête, du tronc et des
« membres, suivant les âges ; G. l'évolution progressive
« du tube digestif et de ses annexes ; H. les caractères
« offerts par le développement des organes destinés à
« constituer l'appareil génito-urinaire ; I. la formation
« du système vasculaire et les modifications dont il est
« l'objet ; J. l'exécution des divers actes fonctionnels par
« un fœtus expulsé vivant à une époque avancée de la
« grossesse. Enfin un dernier chapitre K. a été consa-
« cré à l'examen de la valeur relative inhérente à chacun
« des caractères énoncés précédemment. Cet examen a
« eu naturellement pour objet de mettre en relief la
« connaissance des meilleurs moyens propres à déter-
« miner l'âge de la vie intrà-utérine. »

« V. — En jetant un coup d'œil synthétique, sur l'en-
« semble de ces chapitres, il nous est facile de voir que
« la recherche du poids et des dimensions fœtales reven-
« dique d'abord une place d'honneur parmi les moyens
« qui sont à notre disposition. Cette recherche se recom-

« mande tant au point de vue rationnel que sous le rap-
« port de la simplicité des manœuvres exigées par elle
« et des notions instructives qu'on est fondé à en atten-
« dre. »

« VI. — Il convient d'en rapprocher la hauteur d'in-
« sertion du cordon ombilical. L'insertion du cordon
« est en effet d'autant plus voisine du pubis que le
« fœtus est plus jeune et s'en éloigne d'autant plus
« aussi qu'il est plus âgé, sans atteindre toutefois
« jamais la moitié de la longueur totale du corps. »

« VII. — Une égale importance est dévolue encore à
« l'état du système tégumentaire et de ses annexes
« (poils, ongles, etc). La coloration de la peau aux dif-
« férents âges, sa consistance plus ou moins considéra-
« ble, la formation d'un enduit caséeux à sa surface, le
« développement des poils, la genèse des ongles, cons-
« tituent tout autant de signes utiles à observer. »

« VIII. — Nous plaçons sur la même ligne, en égard
« aux enseignements qu'ils peuvent fournir, le volume
« relatif de la tête, la conformation extérieure de la
« face et de ses ouvertures, les caractères offerts par le
« développement progressif de l'appareil visuel et l'as-
« pect des organes génitaux. »

« On ne saurait enfin passer sous silence — l'accrois-
« sement que subissent les trois segments constitutifs
« des membres. »

« IX. — Deux ordres de signes forment parmi tous
« ceux dont on dispose une catégorie à part : je veux
« parler de l'*évolution du système dentaire* et de la *re-*
« *cherche des points d'ossification*, en particulier du point
« que présente l'*épiphyse inférieure du fémur*. — Leur
« existence, alors que la plupart des autres caractères
« font défaut les rend à vrai dire inappréciables. »

« X. — Quant aux organes internes, trois d'entr'eux
« méritent surtout une mention spéciale et doivent être
« l'objet de minutieuses investigations de la part du
« médecin légiste : Ce sont le *Cerveau*, le *Foie* et l'*In-*
« *testin*. On examinera par suite avec le plus grand
« soin le degré de formation et la situation des diffé-
« rentes parties de l'encéphale ; le volume relatif de
« l'organe hépatique, sa consistance, le liquide contenu
« dans la vésicule, ses caractères, la longueur de l'intes-
« tin, ses glandes et la partie de cet intestin qui ren-
« ferme le méconium. »

« XI. — On ne saurait attacher enfin d'autre valeur au
« mode d'exécution des divers actes fonctionnels par
« un fœtus expulsé vivant, que celle qui est inhérente à
« une impression première, susceptible peut-être de
« mettre sur la voie du diagnostic, mais qu'il faut savoir
« modifier si les circonstances ultérieures l'exigent. »

« XII. — Si l'on nous interroge d'une façon générale
« touchant les signes, pour ainsi dire, caractéristiques
« qui permettent l'appréciation de l'âge aux diverses
« périodes de la vie intrà-utérine, nous répondrons,
« d'accord en cela avec C. Toldt, que pour les embryons
« du deuxième mois, les données sont fournies par la
« courbure du corps, la configuration du visage et des
« extrémités. Au troisième, les particularités principales
« s'observent aux parties génitales externes aux extré-
« mités ; on note aussi la formation des paupières et du
« pavillon de l'oreille. »

« Au commencement du quatrième mois, la confor-
« mation extérieure est assez avancée pour ne plus guère
« fournir d'indication importante. Au cinquième et
« sixième mois appartient le développement de la cou-
« che cornée de l'épiderme ; au commencement du sep-
« tième mois, apparaissent les poils de duvet aux extré-

« mités et les cheveux prennent un accroissement
« notable. A la fin du sixième ou au commencement
« du septième, se produit un point osseux dans le cal-
« caneum. Le point osseux classique de l'épiphyse infé-
« rieure du fémur apparaît dans la très grande majorité
« des cas au commencement ou au milieu du neuvième
« mois ; à la fin de ce mois, il a de 2 à 5 millim. A la
« dernière période de la vie intrà-utérine des indica-
« tions importantes sont données par l'état de l'écorce
« cérébrale. »

» XIII. — La seconde partie du présent travail est
« consacrée aux applications médico-légales. Celles qui
« se rapportent plus spécialement à notre sujet : en droit
« civil, la viabilité, la légitimité des naissances ; en droit
« criminel, l'avortement, la suppression et l'infanticide.

« Les questions d'identité supposent presque toujours
« la détermination de l'âge à une époque plus avancée
« de la vie.

« XIV. — En ce qui concerne d'abord la viabilité, les
« variations individuelles et organiques observées à tel
« ou tel âge de la vie intra-utérine font voir qu'on ne
« saurait prendre pour guide ce seul indice dans sa
« détermination. L'âge fournit évidemment une donnée
« essentielle ; il ne suffit jamais à constituer ici une
« preuve et le Médecin légiste doit s'adresser encore à
« d'autres caractères pour résoudre le problème.

« XV. — La question de la légitimité des naissances
« réclame aussi la fixation de l'âge pendant la vie intrà-
« utérine. L'action en désaveu ne saurait être admise, en
« effet, si le produit n'est pas viable ; or nous venons de
« voir que l'âge du fœtus constitue, sinon une preuve
« complète, du moins un des éléments essentiels à sa
« détermination. Il y a plus encore, et lorsqu'une per-

« sonne allèguera dans un but d'intérêt personnel, et
« pour faire légitimer son enfant, un accouchement
« retardé, le médecin légiste pourra être conduit à éclai-
« rer la Justice sur l'âge probable du produit de la con-
« ception.

« Enfin l'article 340 du Code civil déclarant que lors-
« que l'époque d'un enlèvement se rapportera à celle de
« la conception, le ravisseur pourra, sur la demande des
« parties intéressées, être proclamé père de l'enfant, on
« sera consulté parfois à l'effet de dire si l'époque de la
« conception a dû réellement coïncider avec celle de
« l'enlèvement, et tout se réduira encore, si l'enfant est
« nouveau-né, à déterminer l'âge de la vie intrà-utérine.

« XVI. — L'utilité de cette détermination se fait sentir
« dans les préventions d'avortement; elle aura pour
« effet alors de contrôler divers points de l'enquête ou
« certaines allégations de la femme.

« XVII. — Quand il s'agit de suppression ou d'expo-
« sition d'enfant, le médecin légiste est souvent interrogé
« sur la question de savoir si le petit être supprimé
« ou exposé était bien viable, et, dans le cas d'exposition
« en particulier, il est appelé à faire connaître, si la mort
« a été la conséquence du délaissement ou si elle n'est
« pas seulement imputable à un défaut d'organisation
« et de maturité du produit.

« XVIII. — Elle n'est pas moindre enfin dans les pré-
« ventions l'Infanticide. Bien que la viabilité ne soit
« point ici une condition du crime, on doit pourtant
« rechercher l'enquête. Si l'enfant ne présente qu'un
« degré de maturité insuffisant pour continuer à vivre,
« la plus légère violence aura eu raison de lui. N'est-il
« pas possible de se demander encore si la mort n'est
« pas plutôt le simple résultat, la conséquence naturelle

« de son imperfection organique et doit-on considérer
« les traces de violence, dont l'accusation semble exa-
« gérer la valeur, comme autre chose que des coïnci-
« dences malheureuses dans l'espèce ? »

Bouisson, sa vie, son œuvre.— La mort du Professeur Bouisson vint enlever, le 26 Mai 1884 à la Faculté de Médecine de Montpellier, une de ses gloires les plus pures et à la Chirurgie Française, une de ses plus éminentes illustrations. Dans son testament, daté du 9 Juin 1882, Bouisson laissa à l'Ecole de Médecine une somme de cent mille fr. destinée a créer cinq prix annuels décernés aux élèves les plus méritants. La jouissance de cette somme était léguée à Mme Ve Bouisson, née Bertrand, et les prix ne devaient être distribués qu'après sa mort. Mais dès qu'il fut question d'organiser à Montpellier les magnifiques fêtes qui devaient célébrer le sixième centenaire de l'Université Méridionale, Mme Bouisson adressa à Mr Vigié, président du Comité des Fêtes, une lettre par laquelle elle offrait de renoncer à cette jouissance « heureuse de voir inaugurer, pour cette solennité, les premiers *prix Bouisson* » Désireuse d'associer la mémoire de celui dont elle portait si dignement le nom à l'inoubliable manifestation qui eut lieu en 1890, elle déclarait que *dix mille francs* seraient prélevés sur les arrérages de la rente laissée par son mari, et seraient destinés à récompenser les auteurs des deux meilleurs mémoires sur la vie et les œuvres du célèbre Professeur de Montpellier.

Le concours, ouvert le 15 Juin 1889 et clos le 1er Avril 1890 suscita onze mémoires ; un premier prix de *six mille francs* fut décerné à M. le *Dr Bouillet ;* un second prix de *quatre mille francs* fut accordé à MM. *Blaise* et

Boinet, Professeurs agrégés à la *Faculté de Médecine* de *Montpellier*, auteurs d'un travail fait en collaboration.

C'est dans ces circonstances que fut écrite l'œuvre analysée par le Dr *Louis Bourguet*, compatriote et confrère de l'auteur de ce livre, dans le Tome XV des Bulletins de la Société Archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Pages 395-404).

Le livre de M. le *Docteur Bouillet* comprend deux parties distinctes. La première est consacrée à la vie de Bouisson, la seconde nous décrit son œuvre.

Arrivé à la fin de cette description analytique, tracée de main de maître par le dernier descendant de la famille médicale des Bourguet, dans notre vieille cité Bitterroise « certains lecteurs, dit-il, surpris du nombre « considérable de pages qu'ils auront parcourues sans « s'en apercevoir, se demanderont peut-être si l'auteur « n'a pas un peu abusé des ressources de son style pour « les tenir sous le charme un peu plus longtemps qu'il « n'était nécessaire.

« Nous ne le croyons pas. Lorsqu'il s'agit d'un portrait, le littérateur et l'artiste se trouvent dans une « situation analogue, certaines physionomies présentent « un caractère unique, un trait tellement saillant que « sa reproduction ne fut-elle indiquée que par quelques « coups de crayon, suffit à exprimer la ressemblance « du modèle ; d'autres, au contraire, et non les moins « intéressantes, ont besoin d'être plus intimément étudiées, d'être plus finement fouillées pour évoquer en « nous l'idée complète de l'origine. Si *M. Bouillet* s'était « contenté de nous représenter le chirurgien de premier « ordre qui existait en *Bouisson*, il nous aurait certainement intéressés, mais ne nous aurait donné qu'une « idée incomplète de son modèle ; en abrégeant son

« étude, il ne nous aurait pas seulement privés de pages
« intéressantes, il se serait éloigné du but qu'il devait
« viser, la ressemblance, et ce n'est qu'en l'observant
« sous les points de vue divers de son génie multiple,
« qu'il a pu arriver à nous donner la physionomie exacte
« du grand homme que la Faculté de Montpellier et la
« Chirurgie Française pleureront encore pendant long-
« temps ! »

Dans le livre intitulé : Les Fêtes du VIme centenaire de l'Université de Montpellier par Henri Rouzaud. Paris Masson (G) Edit. 1891, on trouve la description complète des fêtes et à la page 113 le résultat du concours et le compte rendu du rapport de M. le Professeur Tédenat.

A part les publications d'ordre médical et chirurgical qui précèdent, nous croyons devoir encore mentionner ici quelques-uns des travaux du Dr *Jean Bouillet* qui ont été insérés dans les Bulletins de la Société Archéologique, scientifique et littéraire de sa ville natale :

1881. Bouillet (J) Rapport sur le concours de Poësie Française (T. XI. — 2me série. Pages 33-40 Bull.)

1883. Bouillet (J). Rapport sur le concours de Poësie Française (T. XII. Pages 43-54 : Bull.)

1892. Bouillet (J). Discours d'ouverture (Le naturaliste Flourens, J. Roumanille, Mel, Eug. Coste, Tolra de Bordas (Mgr.), Maffre (J. B.) etc. (T. XV Pages 329-347).

1892. Bouillet (J) Bibliographie (Divers mémoires adressés à la société Archéologique par M. J. de Rey-Pailhade. T. XV Pages 414-423)

1895. Bouillet (J). Séance publique du 13 Mai 1895. Discours prononcé par le Dr Bouillet, Président (Botaniste Duchartre, L. Romieux, E. Coste, J. Biscaye. Bull. de la soc. Arch. IIIme série.) T. I. 1re Livraison Page 50.